

Document généré le lundi 16 décembre 2024 à 08:38

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	13/12/24	13/12/24	1689	17	4 / 4	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	13/12/24 à 18h11	13/12/24 à 18h30	3/3	24-140531	<u>24-</u> <u>140531</u>

Service : CPJ**Référents : SARA BENCHEMSI****Classification CPV :**Principale : **77211500** - Services d'élagageComplémentaires : **77211400** - Services d'abattage d'arbres

AVIS DE PUBLICITE

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 96 50

SIRET 21840054700012

 Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Groupement de commandes : Non

Objet **PRESTATIONS D'ELAGAGE ET D'ABATTAGE DES ARBRES ET
ARBUSTES ET PRESTATIONS ANNEXES POUR LA COMMUNE DE
L'ISLE SUR LA SORGUE**

Référence MP24-13

Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat	Accord-Cadre
Lieu d'exécution principal	Territoire communal 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Description	La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du code de la commande publique. L'accord-cadre sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission d'ordres de service qui valent bons de commande. Le montant maximum annuel des prestations est fixé à 55 000 € HT soit 220 000€ HT sur les 4 ans. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible 3 fois tacitement. Sa durée maximale ne pourra excéder 48 mois. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Le montant estimatif du marché est fixé à 200 000 € HT sur les 4 ans (50 000€ annuel)
Code CPV principal	77211500 - Services d'élagage
Code CPV complémentaire	77211400 - Services d'abattage d'arbres
Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont exigées : Non Identification des catégories d'acheteurs intervenant : Mairie de L'Isle-sur-la-Sorgue
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 200 000,00 €
Conditions de participation	Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Aptitude à exercer l'activité professionnelle Liste et description succincte des conditions : Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5.1 du RC

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5.1 du RC

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5.1 du RC

Certification/habilitation obligatoires :

- Certificat de spécialisation type « Elagage et soins aux arbres »et/ou « taille et soins des arbres » et/ou « monteur élagueur »
- Habilitation AIPR pour les agents intervenants à proximité des lignes électriques.

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

administratifs

Sandrine GALLET

Tél : 04 90 38 96 50

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres

Remise des offres le **20/01/25 à 12h00** au plus tard.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Mais en cas de groupement conjoint le mandataire doit être solidaire.

L'accès aux documents de la consultation (DCE) est gratuit, complet, direct et sans restriction sur le site : <http://www.marches-publics.info>.

L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée. L'ensemble des documents à fournir pour la candidature et l'offre est détaillé à l'article 5.1 du règlement de consultation.

Transmission électronique obligatoire. La transmission dématérialisée est effectuée via le profil acheteur suivant : <http://www.marches-publics.info>.

Seront recevables, les candidatures présentant des garanties techniques et financières suffisantes.

Les critères de jugement des offres sont indiqués à l'article 7.2 du RC.

Une visite sur site est préconisée (cf modalités à l'article 5.2 du règlement de la consultation)

Après examen des offres reçues, l'acheteur se réserve le droit de procéder à une négociation dans les conditions de l'article 7.3 du RC.

La prestation sera financée selon les modalités suivantes : Financement sur le budget Ville de la Commune.

Envoi le 13/12/24 à la publication

Marches-Publics.info V9.7